

Fondation Notre-Dame

Attestation du commissaire aux comptes relative
aux comptes annuels de l'exercice clos
le 31 décembre 2015
de la **Fondation abritée Saint-Etienne**

Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

Fondation reconnue d'utilité publique

N° Siren : 393 739 594

Attestation du commissaire aux comptes relative
aux comptes annuels de l'exercice clos
le 31 décembre 2015
de la **Fondation abritée Saint-Etienne**

**Attestation du commissaire aux comptes relative aux comptes annuels
de l'exercice clos le 31 décembre 2015 de la Fondation abritée
Saint-Etienne**

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de l'établissement des comptes prévus par la convention de création de la Fondation abritée Saint-Etienne, nous avons établi la présente attestation relative aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 de cette Fondation établis sous votre responsabilité et joints à la présente attestation.

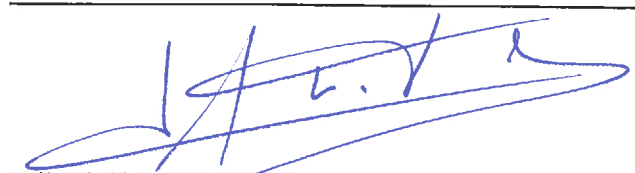
Notre intervention, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité, a été effectuée selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nos travaux ont consisté à apprécier la concordance des chiffres indiqués dans les comptes annuels ci-joints à la présente attestation pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 avec les données issues de la comptabilité par établissement de la Fondation Notre Dame pour le secteur correspondant à la Fondation abritée Saint-Etienne.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations figurant dans les comptes annuels ci-joints avec les données issues de la comptabilité par établissement de la Fondation Notre Dame pour le secteur correspondant à la Fondation abritée Saint-Etienne.

Fait à Courbevoie, le 18 mai 2016,

Le Commissaire aux Comptes

MAZARS



Julien MARIN-PACHE

FONDATION ST ETIENNE

BILAN 2015 (en €)

ACTIF	2015		2014		2015		2015		2014	
	Valeur Brute	Amor. & Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette	FONDS ASSOCIATIF	Valeur Nette après affect. Résultat	Valeur Nette avant affect. Résultat	Valeur Nette avant affect. Résultat		
COMPTES DE LIAISON	0	0	0	0		165	165	60		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	300	300	0	0				0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	300	300	0	50				0		
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	300	300	0	50				0		
- Terrains	0	0	0	0				0		
- Constructions	0	0	0	0				0		
- Immobilisations en cours	0	0	0	0				0		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0		113 684	113 684	41 426		
- Obligations	0	0	0	0				41 426		
- Obligations, intérêts courus à recevoir	0	0	0	0		113 684	113 684	0		
- Actions	0	0	0	0				0		
CREANCES ET COMPTES RATTACHES	0	0	0	950		117 503	117 503	79 645		
- Donateurs et Organismes	0	0	0	0				0		
- Autres créances	0	0	0	950				0		
PLACEMENTS VALEURS MOBILIERES	0	0	0	0		8 003	8 003	15 112		
- Fonds obligataires y compris coupons courus	0	0	0	0				0		
- Autres valeurs mobilières de placement	0	0	0	0		109 500	109 500	64 500		
DISPONIBILITES	230 272	0	230 272	120 131		0	0	33		
- Banques	230 272	0	230 272	120 131						
CHARGES CONSTATES D'AVANCE	1 080	0	1 080	0		0	0	0		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	231 352	0	231 352	121 081						
TOTAL ACTIF	231 652	300	231 352	121 131		231 352	231 352	121 131		
PASSIF										
FONDS ASSOCIATIF										
- Dotation pérenne non consommable										
- Dotation statutaire										
- Dotations complémentaires										
- Apports des fondations abritées										
- Dotation initiale										
- Dotations complémentaires										
- Dotations consommables										
COMPTES DE LIAISON						165	165	60		
RESERVES AFFECTEES										
REPORT A NOUVEAU										
RESULTAT DE L'EXERCICE										
FONDS DEDIES						113 684	113 684	41 426		
- Fonds dédiés								41 426		
- Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement						113 684	113 684	0		
DETTES & ASSIMILEES						117 503	117 503	79 645		
- Emprunts financiers divers								0		
- Dettes financières diverses								0		
- Fournisseurs et comptes rattachés						8 003	8 003	15 112		
- Dettes fiscales et sociales								0		
- Projets à payer						109 500	109 500	64 500		
- Autres dettes								33		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE						0	0	0		

Engagements donnés : 0 €
 Engagements reçus : 0 €
 dont legs & donations affectés : 0 €

FONDATION ST ETIENNE
Compte de résultat 2015

	2015	2014	variation 2015-2014 en %
Produits d'exploitation			
Dons manuels non affectés	143 850 €	132 875 €	8,3%
Dons manuels affectés	0 €		
Total des collectes	143 850 €	132 875 €	8,3%
Legs & donations	0 €		
Subventions d'exploitation	0 €	0 €	
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes	0 €		
Loyers	0 €		
Participation charges communes			
Quote-part s/ résultat de dotation comptable	0 €		
Total des produits d'exploitation	143 850 €	132 875 €	8,3%
Missions sociales			
Projets engagés	54 000 €	64 500 €	-16,3%
Charges externes	1 951 €	6 070 €	-67,9%
Charges externes missions sociales			
Charges de personnel	6 714 €	12 920 €	-48,0%
Salaires et traitements	0 €		
Charges sociales	0 €		
Personnel FND	0 €	0 €	
Personnel FND missions sociales			
Personnel refacturé par des tiers	4 633 €	8 398 €	-44,8%
Personnel refacturé par des tiers mission sociale	2 081 €	4 522 €	-54,0%
Charges communes aux fondations abritées	8 877 €	8 658 €	2,5%
Dotation aux amortissements et provisions	50 €	250 €	-80,0%
Autres charges- Impôts	0 €		
Total des Charges d'exploitation	71 592 €	92 398 €	-23%
Résultat d'exploitation	72 258 €	40 477 €	78,5%
Produits financiers	0 €	950 €	-100,0%
Charges Financières	0 €	0 €	
Résultat financier	0 €	950 €	-100,0%
Résultat courant	72 258 €	41 427 €	74,4%
Produits exceptionnels	0 €	0 €	
Charges exceptionnelles	0 €	0 €	
Résultat exceptionnel	0 €	0 €	
Résultat avant variation des fonds dédiés	72 258 €	41 427 €	74,4%
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs en fonds dédiés	41 426 €	0 €	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	113 684 €	41 426 €	174%
dont variation de l'année	72 258 €	41 426 €	74%
Total des Produits	185 276 €	133 825 €	
Total des Charges	185 276 €	133 825 €	
Résultat avant affectation	0 €	0 €	
dont Fonds dédiés sur subventions publiques	0 €	0 €	
Augmentation nette du poste réserves			
Augmentation du fonds associatif			
Dotation complémentaire			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice après affectation	0 €	0 €	

Fondation abrégée pour SAINT-ETIENNE
Compte d'emploi des Ressources 2015

EMPLOIS	(1)		(2)		(4)
	Emplois de N = Compte de résultat	Annulation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées de N = Compte de résultat	
1- MISSIONS SOCIALES	56 081	56 081	REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	143 850	143 850
1-1 Réalisées en France	56 081	56 081	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	143 850	143 850
- Actions réalisées directement			1-1 Dons et legs collectés	143 850	143 850
- Versements à d'autres organismes agissant en France	54 000	54 000	- Dons manuels non affectés		
- Accompagnement des projets	2 081	2 081	- Dons manuels affectés		
1-2 Réalisées à l'étranger	-	-	- Legs et autres libéralités non affectés		
- Actions réalisées directement			- Legs et autres libéralités affectés		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	6 634	6 634	Produits accessoires aux frais d'appel à la générosité du public		
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	6 634	6 634	Produits financiers		
Ratio Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées	4,6%		Autres produits		
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés			2- AUTRES FONDS PRIVÉS		
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
2-4 Frais d'information et de communication					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	8 877	8 877	4- AUTRES PRODUITS		
Frais de gestion	8 877	8 877	Produits financiers		
Charges financières			Loyers		
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	71 592	71 592			
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS			I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	143 850	
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	113 884		II- REPRISES AUX PROVISIONS		
			III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	41 428	
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			IV- VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		72 259
TOTAL GENERAL	185 276		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V- Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			TOTAL GENERAL	185 276	71 592
V- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	71 592	71 592	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		71 592
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE					
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
TOTAL			TOTAL		

ANNEXES AUX COMPTES 2015

DE LA FONDATION SAINT-ETIENNE

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2015	2
NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE	2
NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	2
3.1 Cadre légal de référence.....	2
3.2 Principes comptables appliqués.....	3
3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations.....	3
3.2.2 Fonds dédiés.....	3
3.2.3 Traitement des legs et donations	4
3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées.....	4
3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles.....	4
NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN	5
4.1. Notes sur l'Actif.....	5
4.1.1. Immobilisations incorporelles & corporelles.....	5
4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités	6
4.2. Notes sur le passif.....	7
4.2.1 Fonds dédiés.....	7
4.2.2 Dettes.....	8
NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS	9
5.1 Locaux.....	9
5.2 Effectifs.....	9
5.3 Honoraires du Commissaire aux Comptes.	9
5.4 Charges administratives communes.....	9
NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS	10

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2015

- La Fondation Saint-Etienne, créée le 17 mars 2014, a pour objet de soutenir, principalement dans le diocèse de Meaux, des œuvres et actions d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif d'une part ainsi que dans les domaines de l'art, et notamment du patrimoine, de la culture et de la communication.
- Avec une collecte de près de 144 K€ et des charges très maîtrisées, en net recul par rapport à 2014, la Fondation Saint-Etienne a pu dégager, pour sa deuxième année d'activité, 126 K€ de marge nette, permettant d'accorder 54 K€ à des projets. Ses fonds dédiés s'élèvent à 114 K€ en fin d'exercice.



NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Les Comptes de la Fondation Saint-Etienne sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.



NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation Saint-Etienne est une fondation sous égide de la Fondation Notre Dame. La Fondation Saint-Etienne correspond à un établissement comptable de la Fondation Notre Dame. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.

3.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2015 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

3.2 Principes comptables appliqués

Les statuts de la Fondation Notre Dame lui confèrent la capacité de fondation abritante. Sans capacité juridique propre, la Fondation Saint-Etienne bénéficie de l'affectation de biens, droits ou ressources.

La Fondation Saint-Etienne comprend

- la collecte des fonds issus de l'appel à la générosité du public (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel à la générosité du public,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Elle enregistre de plus :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur Commun selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque secteur a son propre bilan et compte de résultat. En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été adoptée pour une meilleure lisibilité des comptes.

3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consommables de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources affectées par les donateurs qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées ».

L'utilisation ultérieure de ces ressources sera inscrite en produits des exercices futurs en « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs des fondations abritées » par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants. Il peut exister des sous-fonds dédiés lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation spécifique de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice.

3.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat.

3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

En 2015, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des secteurs/fondations abritées, assorti d'un forfait fixe.

3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Logiciels	1 an
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans



NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

4.1. Notes sur l'Actif

4.1.1. Immobilisations incorporelles & corporelles

Immobilisations brutes

RUBRIQUES	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions, apports, création, virements	Cessions	Valeur brute fin d'exercice
Logiciels de gestion				0
Logos	300			300
Total immobilisations incorporelles	300	0		300
Matériel de bureau, informatique et mobilier	0			0
Total immobilisations corporelles	0	0	0	0
Total immobilisations brutes	300	0	0	300

Amortissements

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Logiciels de gestion				0
Logos	250	50		300
Total immobilisations incorporelles	250	50		300
Matériel de bureau, informatique et mobilier				0
Total immobilisations corporelles	0	0		0
Total amortissements	250	50	0	300

Valeur nette des immobilisations

RUBRIQUES	Valeur nette début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Acquisitions, apports, création, virements	Valeur nette fin d'exercice
Logiciels de gestion	0				0
Logos	50	50			0
Total immobilisations incorporelles	50	50		0	0
Matériel de bureau, informatique et mobilier	0				0
Total immobilisations corporelles	0	0		0	0
Total	50	50		0	0

4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités

La Fondation Saint-Etienne ne dispose pas d'immobilisations financières.

Détail des disponibilités :

	31/12/2015	31/12/2014
Fondation Saint-Etienne	230 272 €	120 131 €

4.2. Notes sur le passif

4.2.1 Fonds dédiés

	Total des Fonds dédiés au 31/12/2014 après affectation	Fonds restant à engager au 31/12/2014 (hors fonds dédiés spécifiques)	Fonds dédiés spécifiques au 31/12/2014	Renfort ou Consommation des Fonds dédiés spécifiques en 2015	Affectation du résultat 2015 avant variation des fonds dédiés	Variation selon décisions spécifiques : renfort de la dotation ou création d'une réserve	Total des Fonds dédiés au 31/12/2015 après affectation	Fonds restant à engager au 31/12/2015 (hors fonds dédiés spécifiques)	Fonds dédiés spécifiques au 31/12/2015
Fondation Saint-Etienne	41 426	41 426			72 258		113 684	113 684	0

4.2.2 Dettes

	2015	2014
Comptes fournisseurs		
	8 003	15 112
Sous-total comptes fournisseurs	8 003	15 112
Comptes fournisseurs factures non parvenues		
	0	0
Sous-total factures non parvenues	0	0
Total fournisseurs et comptes rattachés	8 003	15 112
Total Dettes fiscales et sociales	0	0
Soutiens de projets engagés à verser		
Fondation Saint Etienne	109 500	64 500
Total projets engagés à verser	109 500	64 500
Autres dettes		
Charges à payer et autre débiteurs divers		33
Total Autres dettes	0	33
Total dettes et comptes rattachés	117 503	79 645
Produits constatés d'avance	2015	2014
Total produits constatés d'avance	0	0

80808

NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1 Locaux

La Fondation Saint-Etienne est domiciliée 7 rue Notre-Dame à Meaux.

5.2 Effectifs

La Fondation Saint-Etienne ne dispose pas de salariés dédiés en 2015.

Cependant, la Fondation Saint Etienne dispose de salariés mis à disposition et refacturés au prorata du temps passé.

Mise à disposition de personnel							
	Année	Cadres & Assimilés cadres	ETP Cadre	Non- cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
Fondation Saint-Etienne	2014	2	0,25	0	0	2	0,25
Fondation Saint-Etienne	2015	2	0,1	0	0	2	0,1

5.3 Honoraires du Commissaire aux Comptes.

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 48 077 €. Ils sont partagés entre toutes les fondations à travers la contribution aux charges administratives.

5.4 Charges administratives communes

Les charges administratives consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du secteur Entraide.

Elles s'élèvent en 2015 pour la Fondation Saint-Etienne à 8 877 €.

BOBO

NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS

		Projets engagés		Annulation		Projets nets engagés	
		Nom- bre	Montant	Nombre	Montant	Nom-bre	Montant
Fondation Saint- Etienne	projets soutenus par décision du Comité exécutif	4	57 000 €	0	3 000 €	4	54 000 €
	<i>Accompagnement et suivi des projets</i>		2 081 €		0 €		2 081 €
	Total des missions sociales Fondation Saint- Etienne	4	59 081 €	0	3 000 €	4	56 081 €